IQDM

19MA

PLANIFICATION INDIVIDUALISÉE

UN OUTIL
POUR L'INTÉGRATION DE LA PERSONNE

1193, place Phillips, pièce 3950,
Montréal, Québec H3B 3E1
Téléphone : (514) 282-3477

PLANIFICATION DES PROGRAMMES INDIVIDUALISES (P.P.I.)

Les programmes et activités d'un service doivent répondre aux besoins des individus qui l'utilisent.
Ceci requièrt:

1 - une approche interdisciplinaire;
2 - une évaluation des points forts et des besoins de l'individu;
3 - un processus d'évaluation, de planification et d'implantation des programmes;
4 - une coordination des ressources communautaires;
5 - une participation de l'individu dans toutes les démarches qui le concernent;
6 - un maintien du système de dossiers.

1. L'approche interdisciplinaire

L'intégration physique et sociale d'un individu s'accomplit par une approche interdisciplinaire, c'est-à-dire avec l'aide de différents professionnels et d'autres personnes de la famille et du milieu. Cette approche nécessite la participation de la personne handicapée et celle de sa famille (au besoin).

2. L'évaluation

L'évaluation détermine d'une façon objective si l'individu présente des lacunes dans son développement, à quels niveaux elles se situent et quelles interventions sont souhaitables, et enfin quels services sont essentiels afin d'augmenter son autonomie.

Le développement peut être conceptualisé sur les plans:

- physique
- sensorimoteur
- cognitif
- de la communication
- socio-affectif

De plus, on doit tenir compte des facilités d'adaptation, c'est-à-dire l'efficacité ou le degré par lequel l'individu répond aux normes d'autonomie et de responsabilité de son propre groupe d'âge dans:

- les activités de la vie quotidienne
- le travail
- l'aspect résidentiel
- les loisirs
- le transport
- etc...

Les résultats des évaluations de ces sphères de développement et des milieux de vie forment?le point de départ de ceux qui formeront l'équipe qui mettra sur pied le plan des programmes individualisés.

Les résultats de ces évaluations doivent être écrits de façon claire et précise, disponible pour consultation et puissent être utilisés par tous les membres de l'équipe.

Les résultats et les conséquences des évaluations doivent être présentées et interprétées aux autres membres de l'équipe.

L'évaluation la plus complète possible est faite pour chacun des individus desservis, y compris dans les domaines de:

- santé (examen physique, dentaire, usage des médicaments, examen de la vue, de l'ouïe, expression verbale);
- activités de la vie quotidienne;
- psychologie;
- les milieux de vie;
- les sphères de développement;

L'individu doit être évalué à différents intervalles:

- au temps de crise;
- quand son comportement l'exige;
- régulièrement, chaque année, en ce qui concerne l'éducation et le travail;

3 - Un processus d'éducation, de planification et d'implantation des programmes

La planification de programmes individualisés est un plan écrit d'intervention, basé sur le résultat des évaluations, modifié constamment avec la participation de tous ceux concernés. Le plan spécifie les priorités les objectifs à court et à long terme et identifie, dans un processus de développement, les étapes, les interventions et les services nécessaires.

Le plan aide toutes les personnes engagées au niveau de la vie de la personne handicapée à mieux coordonner leurs efforts et leurs activités afin de maximiser les services reçus, c'est-à-dire:

a) Le P.P.I. doit être mis en oeuvre dans les trente (30) jours suivant l'admission de l'indiviu;
b) Le plan est revisé périodiquement;
c) Une équipe formée de membres choisis par l'individu et le coordonnateur révise les évaluations et détermine les priorités de travail;
d) Le plan précise les objectifs à court et à long terme découlant des priorités identifiées;
e) Les méthodes et ressources (personnel, temps, matériel), les services nécessaires et les dates de révision sont spécifiées pour chacun des objectifs;
f) Les formules de planification sont signées par tous les membres de l'équipe et leur sont distribuées;
g) Le plan est revisé au moins une fois par année,

où:

a) la réponse et le progrès de l'individu sont évalués;

b) les priorités et objectifs sont revisés en conséquence;

c) les services et les mécanismes nécessaires pour y répondre adéquatement, sont apportés.

DÉFINITION

P.P.I. EST UN PROCESSUS

B U T

PERMETTRE À LA PERSONNE DE VIVRE

DANS SON MILIEU COMME TOUT LE MONDE

M O Y E N S

-L'IDENTIFICATION DES BESOINS DU BÉNÉFICIAIRE

-L'ÉTABLISSEMENT D'OBJECTIFS À COURT ET À LONG TERME

-LE DÉVELOPPEMENT DE PLANS INDIVIDUALISÉS

-LA COORDINATION DES RESSOURCES

-LA SURVEILLANCE

-LA REVISION PÉRIODIQUE OBLIGATOIRE

LES PRINCIPES

1. ORIENTE VERS LES CLIENTS ET LEURS DROITS

2. NORMALISATION

   - L'ALTERNATIVE LA MOINS CONTRAIGNANTE POSSIBLE
   - L'INTEGRATION

3. MODELE DEVELOPPEMENTALE

4. L'APPROCHE DE GROUPE

ELEMENTS DE BASE

	JEAN
1. INDIVIDUALISATION	ENSEIGNANT LANGAGE
2. APPROCHES:	
DÉVELOPPMENTALE	- FORCES / BESOINS ETIQUETTES
GLOBALE	- SPHERES DEVELOPPMENTALES/ MILIEUX DE VIE - PLAN DE PROGRAMME = PLAN DE SERVICE
BEHAVIORALE	- A LA FIN DE L'INTERVENTION, JEAN FERA ...
3. REVISIONS	...D'ICI 1 MOIS. - SUIVI RÉGULIER
4. - EQUIPE	- PARENTS, CONSEILLER E.I. DE LÉCOLE RÉGULIERE, T.S.P. L'ENSEIGNANT, UNE TANTE
5. PARTICIPATION DU CONSOMMATEUR	- PARENTS PRÉSENTS AUX RÉUNIONS DE L'ÉQUIPE

B I B L I O G R A P H I E

(1) HEAL, L.W. et al. Research on Community Residential Alternatives for the Mentally Retarded, pp 215-258; dans Flynn, et al.

(2) FLYNN, R.J. and Nitsch, K.E., Eds, Normalization, Social Integration and Community Services, Baltimore, M.D. University Park Press, 1980;

(3) PAUL, J. L. et al. Deinstitutionalization. Program and Policy Development, Syracuse: Syracuse University Press, 1977;

(4) GOLLAY, E.. A Study of the Community Adjustment of Deinstitutionalized Mentally Retarded Persons, Vol. 5, An Analysis of Factors associated with Community Adjustment, Cambridge, Mass, Abt Ass:., 1976;

(5) MC CARVER, R.B. and CRAIG, E.M.,"Placement of The Retarded in the Community: Prognosis and Outcome,"in Wortis, R, ed. Mental Retardation, An Annual Review, 1976;

(6) CRAWFORD, J. et al. Deinstutionalization and Community Placement: Clinical and Environmental Factors, Mental Retardation, April 1979; pp 59,62;

(7) NOOE, R.M., Independent Living for the Mentally Retarded, Issues in Deinstitutionalization, May 1977; Inédit.